

DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DU CANADA À L'AUBE DU 21^e SIÈCLE

CRSH  SSHRC

RAPPORT ANNUEL DE 2008-2009

LE CRSH APPUIE LA RECHERCHE ET LE TALENT DONT A BESOIN LE CANADA POUR CULTIVER L'INNOVATION ET ASSURER SA QUALITÉ DE VIE.

La recherche en sciences humaines permet de mieux comprendre les nouveaux enjeux d'ordre social, culturel, technologique, environnemental et économique ainsi que ceux liés au bien-être. Elle suscite une réflexion profonde sur la nature de l'être humain, sur ce dont il a besoin pour progresser en ces temps complexes et difficiles et sur ce vers quoi il tend pour le nouveau millénaire.

Les travaux que finance le CRSH incitent les chercheurs à se questionner à fond, à apprendre au contact d'autres disciplines, à se lancer dans des projets concertés et à atteindre des buts communs axés sur le bien-être de la société canadienne. Les

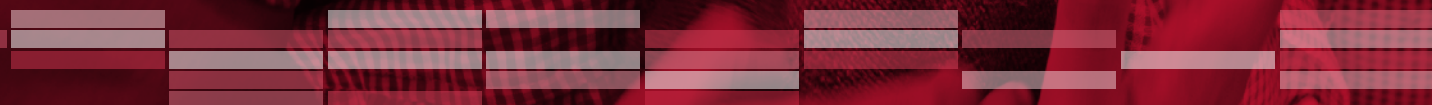
connaissances que génèrent ces travaux sont utilisées par les communautés, les entreprises et les gouvernements, qui s'emploient, de façon novatrice, à améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Pour le CRSH, soutenir ces travaux, c'est investir dans l'avenir du Canada. Les étudiants en sciences humaines reçoivent la meilleure formation qui soit en matière de pensée critique, de prise de décision complexe et d'exploration créatrice. Grâce aux bourses qu'il accorde et à la formation en recherche qu'il finance, le CRSH contribue à faire des plus brillants esprits d'aujourd'hui les leaders de demain.

La société d'aujourd'hui doit se rendre à l'évidence : la libre pensée et le questionnement créatif qui caractérisent la recherche en sciences humaines sont sans aucun doute la meilleure façon de saisir toute la complexité du 21^e siècle.

La recherche financée par le CRSH génère des connaissances qui peuvent changer le monde. Voilà pourquoi elle occupe maintenant sa juste place au cœur de l'innovation canadienne.

DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DU CANADA À L'AUBE DU 21^e SIÈCLE



INVESTISSEMENTS FAITS PAR LE CRSH

RECHERCHE FINANCÉE PAR LE CRSH EN 2008-2009 (PAR REGROUPEMENT THÉMATIQUE)

	NOMBRE DE PROJETS	VALEUR DU FINANCEMENT*	POURCENTAGE DU FINANCEMENT*
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT	406	22,7 M\$	7,0 %
RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGIE	47	3,9 M\$	1,2 %
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE CONNEXES	638	24,5 M\$	7,6 %
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	571	21,3 M\$	6,6 %
GESTION, ADMINISTRATION ET FINANCES	663	23,0 M\$	7,1 %
ARTS ET CULTURE	1 772	51,4 M\$	15,9 %
ÉCONOMIE, EMPLOI ET MARCHÉS	689	27,3 M\$	8,4 %
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE	708	26,6 M\$	8,2 %
DÉVELOPPEMENT HUMAIN	592	19,1 M\$	5,9 %
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	1 609	58,6 M\$	18,1 %
GOVERNANCE DES SOCIÉTÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS	997	33,4 M\$	10,3 %
AUTRES DOMAINES DE RECHERCHE	302	11,6 M\$	3,6 %

VALEUR DES SUBVENTIONS ET DES BOURSES ATTRIBUÉES EN 2008-2009

323,5 M\$

FINANCEMENT

8 994

PROJETS

*LA SOMME PEUT NE PAS CORRESPONDRE AU TOTAL EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT.

GRÂCE À SES PROGRAMMES ET À SES POLITIQUES, LE CRSH PERMET D'ATTEINDRE LES PLUS HAUTS NIVEAUX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE AU CANADA ET FAVORISE LA COLLABORATION AINSI QUE LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ENTRE LES DISCIPLINES, LES UNIVERSITÉS ET TOUS LES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ.

SUBVENTIONS ET BOURSES

Le CRSH attribue ses subventions et ses bourses par l'intermédiaire d'un processus d'évaluation par les pairs indépendant. Des comités de sélection bénévoles recommandent les projets à financer en se basant sur l'excellence universitaire des candidats et sur l'importance de l'apport du projet de recherche à l'avancement des connaissances. L'évaluation par les pairs est reconnue, dans le monde entier, comme étant la façon la plus objective et la plus efficace d'allouer des fonds publics à la recherche.

565

NOMBRE DE MEMBRES DE COMITÉS AYANT PRIS PART À L'ÉVALUATION DES DEMANDES PRÉSENTÉES AU CRSH EN 2008-2009.

13 000

NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTION ET DE BOURSE REÇUES PAR LE CRSH EN 2008-2009.

4 320

NOMBRE DE NOUVELLES SUBVENTIONS ET DE NOUVELLES BOURSES ATTRIBUÉES PAR LE CRSH EN 2008-2009.

LA COMMUNAUTÉ DES CHERCHEURS DU CANADA

21 665

NOMBRE DE PROFESSEURS À TEMPS PLEIN ENSEIGNANT EN SCIENCES HUMAINES DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES.

57 820

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DE CYCLES SUPÉRIEURS INSCRITS À TEMPS PLEIN EN SCIENCES HUMAINES DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES.

PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Le CRSH administre le Programme des chaires de recherche du Canada en son propre nom ainsi qu'au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et des Instituts de recherche en santé du Canada. Ce programme a été conçu pour créer, à l'intention de chercheurs établis ou prometteurs, 2 000 professorats de recherche de haut niveau dans les universités canadiennes. En recrutant des chercheurs de

renommée internationale, le Programme aide à garder les emplois et l'expertise en recherche au Canada et à accroître la capacité de recherche nationale dans les domaines des sciences humaines, du génie, des sciences de la santé et des sciences naturelles. En 2008-2009, le président du CRSH a agi à titre de président du comité directeur du Programme.

TABLE DES MATIÈRES

02

*MESSAGE DU
PRÉSIDENT*

04

*MESSAGE DU
VICE-PRÉSIDENT*

06

*ÉTABLIR UN CADRE
STRATÉGIQUE*

08

*FAVORISER
L'EXCELLENCE SUR
TOUS LES PLANS*

12

*ENCOURAGER LA
COLLABORATION*

20

*SUIVRE LES
PROGRÈS
ACCOMPLIS*

28

*LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CRSH*

30

*ÉTATS
FINANCIERS*

350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ontario)
K1P 6G4

Tél. : 613-992-0691
Télééc. : 613-992-1787
Site Web : www.sshrc-crsh.gc.ca
**Renseignements pour les
médias :** 613-992-7302

N° de catalogue : CR1-2009F-PDF
ISBN : 978-1-100-92350-5



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Qui sommes-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous? Ces questions sur la nature même de l'existence sont au cœur des sciences humaines. Et, au moment où de profonds changements conceptuels viennent définir le 21^e siècle en tant qu'ère nouvelle, la société en reconnaît de plus en plus la pertinence.

La place qu'occupent la complexité, la diversité et la créativité dans la nouvelle économie propulse les chercheurs et les étudiants en sciences humaines à l'avant-scène de l'innovation canadienne. Que ce soit en littérature, en philosophie, en sociologie, en science politique, en communication, en design, en droit, en gestion ou en éducation, les chercheurs canadiens sont à la tête de réseaux mondiaux composés de collègues et de partenaires des secteurs public et privé. Ce constat confirme une chose : la capacité canadienne en matière d'innovation économique, culturelle et sociale dépend plus que jamais du savoir – des individus, des communautés et des sociétés – que génèrent les sciences humaines.

En 2008, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a célébré son 30^e anniversaire. Cette célébration a été pour lui une belle occasion de montrer en quoi ses investissements dans le développement de l'excellence et du talent en recherche

ont favorisé l'innovation canadienne tant sur les plans culturel, économique, politique et social qu'en ce qui concerne la dimension humaine des technologies, des sciences naturelles et des sciences de la santé.

Les médias consultent de plus en plus les chercheurs canadiens en sciences humaines pour obtenir leur avis et leurs commentaires d'experts. Ils savent qu'ils sont déjà en train d'analyser les phénomènes économiques, environnementaux, sociaux et politiques qui, tôt ou tard, feront la une. Ils savent

– et le grand public le sait aussi – qu'ils prennent pour ainsi dire les devants en étudiant les facteurs de changement à long terme et en comparant les conditions qui existent aujourd'hui avec celles qui existaient auparavant.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le CRSH a continué à jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada en contribuant à répondre à la demande sans cesse grandissante de diplômés talentueux et aux besoins, non moins grandissants, en matière de connaissances, d'idées et d'approches nouvelles, et ce, afin de bâtir une société prospère. Il a aussi élaboré une stratégie visant à créer des partenariats canadiens et internationaux qui rendront possibles des travaux de recherche novateurs et qui offriront des occasions uniques de collaboration et de partage des connaissances entre les disciplines, les universités et tous les secteurs de la société. Par son travail, le CRSH permet

à la communauté des chercheurs en sciences humaines et à leurs partenaires de travailler conjointement à l'édification d'un meilleur avenir pour le Canada et le reste du monde.

L'un des volets du mandat du CRSH consiste à montrer aux Canadiens que la recherche qu'il appuie présente des avantages tangibles à court et à long termes. Ces avantages deviennent plus évidents au fur et à mesure que le CRSH améliore sa façon de mesurer l'apport de la recherche en sciences humaines à la vie de tout un chacun. En 2008, le CRSH a commandé une étude qui révèle à quel point les sciences humaines sont essentielles et inhérentes à la structure économique et sociale du Canada. Le rapport de l'étude indique que les industries qui dépendent en majeure partie du savoir généré par les sciences humaines apportent, chaque année, environ 696,7 milliards de dollars au produit intérieur brut et que la part du marché de l'emploi qu'elles occupent est évaluée à 76 p. 100. Il y est également mentionné que les sciences humaines contribuent à l'activité économique pour un montant de 389 milliards de dollars. Autre donnée intéressante : les industries de service, notamment celles qui sont liées aux secteurs de l'administration publique, des finances, de l'information et de la culture, représentent 69 p. 100 de la production économique du Canada et relèvent de disciplines issues des sciences humaines, dont le droit, l'urbanisme, les études régionales et environnementales, la gestion, le commerce, l'administration, les relations industrielles, la géographie, l'éducation, l'économie, les communications, les études des médias et la démographie.



L'importance de plus en plus grande qui est accordée aux sciences humaines revêt un caractère significatif non seulement pour le CRSH, mais aussi pour les chercheurs qu'il soutient. En ce 21^e siècle, la recherche en sciences humaines s'installe vraiment à l'avant-scène.

Grâce à ses normes d'excellence de calibre international, le CRSH aide le Canada à se positionner comme un pays phare, qui sait exploiter le plein potentiel des connaissances pour bâtir une économie vigoureuse et prospère ainsi qu'une société où règnent la stabilité, la paix et la justice.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Chad Gaffield". The signature is fluid and cursive, written over a white background.

CHAD GAFFIELD
PRÉSIDENT

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT

En 2006, lors de son entrée au service du CRSH en tant que président, Chad Gaffield s'est engagé à renforcer la gouvernance de l'organisme. C'était l'une de ses priorités. À présent, force est de constater les résultats de cet engagement : le conseil d'administration du CRSH fait des progrès considérables, et ce, année après année.

À titre de vice-président et président de séance du conseil d'administration, je suis fier des progrès accomplis en 2008-2009 sur le plan des pratiques de gouvernance. Le conseil d'administration, dont la composition a été revue et changée, reflète plus justement la diversité de la société canadienne. Il compte maintenant parmi ses membres des représentants du milieu universitaire, d'organismes non gouvernementaux et du secteur privé. La structure des comités du conseil a également été modifiée afin que ceux-ci puissent davantage mettre l'accent sur l'aspect stratégique des priorités à long terme et de la gestion du rendement.


Le CRSH a également fait des progrès dans d'autres secteurs au cours de l'exercice 2008-2009. Je ne saurais passer sous silence son engagement continu en ce qui a trait à l'amélioration de ses programmes, amélioration qu'est venu confirmer le rapport d'un groupe d'experts chargés de l'examen des pratiques d'évaluation par les pairs en vigueur au CRSH. Les conclusions du groupe d'experts sont claires : le processus d'évaluation par les pairs du CRSH « correspond aux pratiques exemplaires et aux normes internationales les plus élevées ».

Au terme de cet exercice, j'aimerais offrir mes plus chaleureux remerciements à tous les membres du conseil d'administration, qui ont investi temps et énergie afin de guider le CRSH dans son travail. Je remercie spécialement les membres sortants – Linda Hughes, Stephen McClatchie, Barbara Neis, Stan Shapson, Vianne Timmons et Stephen Toope –, qui ont su aiguiller le CRSH dans une période de renouveau particulièrement effervescente. J'aimerais également accueillir tout aussi chaleureusement les nouveaux membres : Priscilla Renouf, Joanne Keselman, Gerri Sinclair et Fred Morley. Je suis convaincu que leur dynamisme et leur leadership aideront le CRSH à maintenir le cap tout le long de la prochaine année, qui promet d'être des plus fructueuses!



THOMAS KIERANS
VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES





« LES PARENTS DOIVENT AVOIR DAVANTAGE RECOURS AU LANGAGE DES MATHÉMATIQUES LORSQU’ILS JOUENT AVEC LEUR ENFANT ET INTERAGISSENT QUOTIDIENNEMENT AVEC LUI. ILS LUI DONNERONT AINSI UNE LONGUEUR D’AVANCE AVANT SON ENTRÉE À LA GARDERIE ET LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR MIEUX RÉUSSIR EN MATHÉMATIQUES PAR LA SUITE. » *JOANNE LEE*

DES CHIFFRES ET DES LETTRES

JOANNE LEE, *psychologie*, et **DONNA KOTSPOULOS**, *éducation*, Wilfrid Laurier University

La recherche de Joanne Lee et de Donna Kotsopoulos donne aux bébés et aux très jeunes enfants une base qui leur permettra de réussir tout le long de leurs années à l'école.

Des études permettent de supposer que l'exposition des enfants au langage des mathématiques pendant les trois premières années de leur vie influence grandement leur capacité de saisir des concepts mathématiques par la suite. Dès l'âge de six mois, un enfant est capable de distinguer les chiffres. En s'appuyant sur le constat que les parents utilisent plus de mots que de chiffres lorsqu'ils parlent à leur enfant, M^{me} Lee et M^{me} Kotsopoulos

ont créé un programme communautaire d'apprentissage des chiffres qui révolutionne l'apprentissage des tout-petits en mettant l'accent sur les mathématiques. Leur programme, LittleCounters^{MC}, est enseigné dans les bibliothèques publiques. Son objectif est de montrer aux parents et aux gardiens d'enfants des façons d'employer le langage des mathématiques dans le cadre d'interactions quotidiennes au moyen de jouets, de nourriture, de chansons et des doigts. Il sera un jour intégré dans les programmes collégiaux d'enseignement de la petite enfance à l'intention des futurs spécialistes des services offerts aux enfants.

ÉTABLIR UN CADRE STRATÉGIQUE

*En 2007, le CRSH s'est lancé dans l'élaboration d'un audacieux cadre stratégique qui lui permettrait de répondre à ses trois principaux objectifs : améliorer la **qualité** de la recherche en sciences humaines, favoriser la **connexion** entre les disciplines ainsi qu'entre les chercheurs et les communautés et augmenter l'**impact** de la recherche et de la formation à la recherche, et ce, au profit de la société.*

Mais l'ambition première du CRSH, qui forme le noyau de *Définir nos orientations*, est de permettre une recherche du plus haut niveau qui soit, une recherche qui mène à des résultats mesurables pour les populations d'ici et du reste du monde.

Les priorités stratégiques du CRSH appuient la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada, qui fait fond sur trois forces distinctes du Canada : l'avantage entrepreneurial, l'avantage du savoir et l'avantage humain. Le but visé est de positionner le Canada comme pays d'avant-garde sur le plan de l'innovation ainsi que d'attirer et de garder chez nous des chercheurs hautement qualifiés et compétents.

Les visées canadiennes sont étroitement liées aux préoccupations qui sont au cœur des sciences humaines. La réalisation de ces visées dépend donc de la capacité du Canada de répondre aux questions complexes sur lesquelles se penchent, tous les jours, les chercheurs que finance le CRSH.

Le CRSH est à mi-parcours de la mise en œuvre des priorités stratégiques énoncées dans *Définir nos orientations*. Le présent rapport décrit les progrès considérables et tangibles qu'il a faits au cours de l'année en maintenant son engagement à poursuivre ses trois objectifs principaux, à savoir la qualité, la connexion et l'impact.

« NOTRE RECHERCHE A SENSIBILISÉ LES GENS À LA COMPLEXITÉ DU FOSSÉ NUMÉRIQUE LORSQU'IL EST QUESTION DE SEXE, DE RACE, DE REVENU, D'APPARTENANCE À LA POPULATION AUTOCHTONE ET DE COMMUNAUTÉ. BON NOMBRE DE PERSONNES, NOTAMMENT DES ÉDUCATEURS, TIENNENT POUR ACQUIS QUE CHACUN A ACCÈS À LA TECHNOLOGIE ET QU'IL SAIT S'EN SERVIR. NOUS LEUR MONTRONS QUE CE N'EST PAS AUSSI SIMPLE. » **DIANNE LOOKER**

DES CHERCHEURS RÉDUISENT LE FOSSÉ NUMÉRIQUE

DIANNE LOOKER, *sociologie et anthropologie sociale*, Mount Saint Vincent University

L'accès inégal des jeunes aux technologies de l'information et des communications peut avoir de multiples répercussions tant sur leur estime de soi que sur leur future carrière. L'équipe de Dianne Looker, qui réunit des chercheurs du Canada, de l'Australie et de l'Afrique du Sud, tente de réduire ce fossé numérique.

Avec l'aide d'étudiants de cycles supérieurs, de décideurs et d'enseignants des ministères de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse et du Nunavut ainsi que de représentants de la communauté afro-canadienne et des Premières nations, M^{me} Looker et son équipe font ressortir les écarts entre les politiques et la pratique.

Dans le cadre de leurs travaux, ils ont mis sur pied un atelier d'informatique destiné aux jeunes Afro-Canadiens et aux jeunes des Premières nations, animé deux émissions radiophoniques communautaires et réalisé un documentaire sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications en Nouvelle-Écosse et en Afrique du Sud. Un livre documentant leurs conclusions a été publié et distribué en 2009.

FAVORISER L'EXCELLENCE SUR TOUS LES PLANS

Le CRSH a pour mandat de promouvoir l'excellence de la recherche en sciences humaines afin que le Canada puisse occuper une place de choix sur la scène internationale. En recrutant les meilleurs chercheurs de l'étranger et en appuyant les étudiants et les chercheurs canadiens les plus prometteurs, le CRSH a contribué à faire du Canada une plaque tournante à l'échelle mondiale en matière d'idées novatrices et de nouvelles connaissances. De plus, en améliorant continuellement ses programmes et sa gouvernance, le CRSH fait preuve de souplesse et continue à mener ses activités de façon stratégique, et ce, dans un environnement de recherche en constante évolution.

UNE GOUVERNANCE PLUS REPRÉSENTATIVE

Il y a trois ans, le CRSH a amorcé un processus rigoureux de renouvellement de sa gouvernance. Depuis, l'organisme a fait plusieurs pas importants relativement à l'engagement qu'il avait pris de consolider ses structures et ses pratiques de gouvernance ainsi que sa vision stratégique.

En 2006, le CRSH a dissocié les fonctions de président de l'organisme et de président du conseil d'administration. Ce changement a permis au conseil d'administration de diriger les activités du CRSH d'une manière plus indépendante et plus impartiale. En 2007, le conseil d'administration a considérablement modifié sa composition en incluant des représentants d'entreprises canadiennes, d'organismes non gouvernementaux et d'autres secteurs.

Depuis l'arrivée de nouveaux membres, en 2008, la moitié du conseil d'administration est composée d'universitaires canadiens renommés, et l'autre moitié, de personnalités des secteurs privé, public et sans but lucratif. Cette diversification renforce la capacité du CRSH à répondre aux besoins de la société canadienne en matière de recherche. Elle

témoigne également de sa volonté d'encourager l'établissement de relations basées sur la collaboration et la consultation de façon à travailler plus efficacement avec la communauté qu'il sert.

En 2008, le conseil d'administration a aussi revu la structure de ses comités et leur rôle respectif afin de donner une orientation stratégique à sa prise de décision, à l'établissement de ses priorités et à l'atteinte de l'excellence.

Le Bureau du conseil et comité sur la gouvernance et les nominations présente au conseil d'administration des recommandations sur des questions de gouvernance, notamment en ce qui concerne l'ordre du jour de ses réunions, le mandat de ses comités, sa composition ainsi que la gestion de son rendement. Le Comité sur les programmes et la qualité est quant à lui responsable de la conception générale, de la pertinence et du rendement de l'ensemble des programmes du CRSH ainsi que des politiques qui y sont liées, le but visé étant d'élargir le rôle stratégique du conseil d'administration et de promouvoir l'excellence pour tous les aspects des programmes.

Le président du CRSH et le conseil d'administration reçoivent également des conseils du Comité de la vérification et de la gestion du risque, nouvellement créé, qui est composé de trois experts nommés par le gouvernement, du président ainsi que du vice-président et président de séance du conseil d'administration.

Les changements apportés à la structure des comités du conseil d'administration du CRSH permettront à l'organisme de fixer ses priorités de façon plus éclairée, d'établir des liens plus efficaces avec la communauté des chercheurs et de mieux communiquer les résultats de la recherche en sciences humaines aux Canadiens.

DE MEILLEURS PROGRAMMES

En 2007, le CRSH a mis en place un cadre de travail permettant d'améliorer, de façon continue, l'ensemble de ses programmes. Conçu pour évaluer la cohérence et les implications à long terme des programmes, ce cadre de travail a vu le jour grâce à des discussions et à des consultations qui se déroulent depuis 2004 et auxquelles participent des membres de la communauté des chercheurs et des organismes partenaires. Il permet au CRSH de s'assurer que ses programmes répondent aux besoins d'une recherche canadienne interdisciplinaire qui s'avère de plus en plus complexe. En 2008-2009, le CRSH a mis en œuvre certaines des priorités stratégiques mentionnées dans ce cadre

de travail, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de son processus d'évaluation par les pairs et l'examen stratégique de ses programmes.

UNE ÉVALUATION PAR LES PAIRS EXEMPLAIRE

L'évaluation par les pairs est reconnue, dans le monde entier, comme étant la façon la plus impartiale et la plus efficace d'allouer des fonds publics à la recherche. Les subventions et les bourses du CRSH sont attribuées dans le cadre d'un processus d'évaluation par les pairs indépendant qui fait appel aux plus rigoureuses normes d'excellence et d'objectivité.

En 2008, en phase avec son engagement visant à améliorer l'ensemble de ses programmes de façon continue, le CRSH a demandé à un groupe indépendant composé d'experts de renommée internationale d'examiner la qualité de ses pratiques d'évaluation par les pairs.

Les membres du groupe d'experts ont donc analysé en profondeur un large éventail de documents, mené un sondage en ligne auprès des membres de la communauté des chercheurs en sciences humaines et interviewé plus de 50 évaluateurs, agents de programme et cadres supérieurs du CRSH. Ils ont également pris en considération les systèmes d'évaluation par les pairs utilisés en Allemagne, en Angleterre, en Australie et aux États-Unis.

Le rapport final, intitulé *Promouvoir l'excellence en recherche – Examen mené par un groupe d'experts international à l'égard des pratiques d'évaluation par les pairs au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada*, conclut que le processus d'évaluation par les pairs du CRSH « correspond aux pratiques exemplaires et aux normes internationales les plus élevées ». Le CRSH a ensuite élaboré un plan d'action en réponse aux recommandations administratives, procédurales et politiques contenues dans le rapport.

UNE COHÉRENCE ET UNE EFFICACITÉ ASSURÉES

Au cours de l'exercice 2008-2009, le CRSH a entrepris, à la demande du gouvernement fédéral, un examen stratégique de l'ensemble de ses programmes. Dans le cadre de ce processus, tous les ministères et les organismes gouvernementaux doivent revoir, selon un cycle de quatre ans, toutes les dépenses liées à leurs programmes et déterminer si ces derniers correspondent à leurs principaux mandats, s'ils sont efficaces et s'ils répondent aux besoins des Canadiens. Le CRSH, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) font partie des 21 organismes qui se sont prêtés à l'exercice cette année. Parmi les résultats qui concernent le CRSH figurent la réallocation du financement accordé à la recherche liée à la santé qui est admissible au financement des IRSC et l'élimination des allocations de dégageement pour la recherche.

UNE GESTION SIMPLIFIÉE DES SUBVENTIONS ET DES BOURSES

En 2008-2009, le CRSH a reçu 13 000 demandes de subvention et de bourse. Il s'agit d'un nombre record qui correspond à une augmentation de 6 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation n'est que l'un des effets du besoin grandissant de la société en ce qui a trait aux connaissances issues de la recherche en sciences humaines. Afin de répondre à ce besoin, le CRSH a jugé important et prioritaire de modifier ses pratiques organisationnelles, notamment en améliorant la prestation de ses services au moyen d'un système plus efficace de gestion des demandes de subvention et de bourse. Pour mettre au point ce système, le CRSH a pris comme modèle les systèmes d'autres organismes subventionnaires.

UNE DEMANDE CROISSANTE DE SUBVENTIONS ORDINAIRES DE RECHERCHE

Le Programme de subventions ordinaires de recherche, l'un des principaux programmes du CRSH, favorise l'essor et la diversification de la recherche canadienne en sciences humaines en appuyant les chercheurs les plus novateurs du pays. Grâce à son processus d'évaluation par les pairs, mondialement reconnu, le CRSH sélectionne, parmi les milliers de demandes soumises, les meilleurs projets à subventionner. Au cours de l'exercice 2008-2009, le CRSH a attribué 904 subventions ordinaires de recherche, ce qui représente un investissement total de 76 605 728 \$ sur une période de trois ans.

En collaboration avec le CRSNG, le CRSH a lancé en 2008 un projet pilote visant à évaluer un nouveau système de gestion des subventions et des bourses. Une fois entièrement mis en place, ce nouveau système électronique simplifiera grandement les processus de présentation des demandes et d'évaluation par les pairs.

Plus de 4 000 candidats et évaluateurs ont pris part au projet pilote dans le cadre du Programme des bourses postdoctorales du CRSH et du Programme de projets de recherche concertée sur la santé du CRSNG. Les observations tirées de cette expérience pilote ont permis d'améliorer le système et de donner à la direction du CRSH un aperçu du fonctionnement de son processus de demande. L'objectif ultime est d'utiliser le nouveau système pour tous les programmes du CRSH.

UN SUCCÈS INCONTESTÉ

Cette année, le CRSH a célébré son 30^e anniversaire. Cette célébration a été pour lui une excellente occasion de remplir activement l'un de ses rôles, soit celui de promouvoir la recherche en sciences humaines. Il a également pu partager avec les Canadiens et le reste du monde la contribution considérable apportée par les sciences humaines à la société au cours des dernières décennies et montrer de quelle façon il a favorisé cette contribution par l'intermédiaire de ses programmes.

Le CRSH a tenu à souligner, dans un livre commémoratif, les contributions de recherche de 30 détenteurs de subvention du CRSH provenant de diverses disciplines. Bien que ce livre ne représente qu'une infime partie des éminents chercheurs canadiens subventionnés par le CRSH depuis 1978, il met l'accent sur le rôle phare qu'ont joué les sciences humaines dans le développement d'une société prospère.

Avec l'appui des universités canadiennes, le CRSH a rejoint des centaines de milliers de Canadiens en publiant un encart dans des quotidiens. L'encart présentait des projets de recherche subventionnés par le CRSH ayant eu un impact sur la qualité de vie de la population canadienne et d'autres populations du monde. Le CRSH voulait également attirer l'attention sur le fait qu'il finance, depuis déjà 30 ans, des travaux qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement fédéral, publiée en 2007.

UNE COMMUNAUTÉ BIEN INFORMÉE

Dans le but de poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique de communication, le CRSH a lancé un bulletin électronique trimestriel, intitulé *Dialogue*. Le bulletin est distribué à plus de 30 000 abonnés des secteurs universitaire, public, privé et sans but lucratif et est disponible dans le site Web de l'organisme. Chaque numéro présente des travaux de recherche financés par le CRSH ainsi que le profil de chercheurs et d'étudiants qui se distinguent dans leur discipline. Au cours de l'exercice 2008-2009, les activités de communication ciblées du CRSH ont permis d'augmenter sa couverture médiatique de près de 200 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.

ENCOURAGER LA COLLABORATION

L'une des priorités du CRSH est de bâtir un milieu de recherche au sein duquel la communauté des chercheurs et le reste de la société sont amenés à partager et à coproduire des connaissances. De plus en plus de chercheurs d'ici et d'ailleurs se joignent à des collègues et à des membres de la communauté pour former des alliances et des réseaux solides qui vont au delà des frontières disciplinaires et géographiques. Ces partenariats réunissent souvent des connaissances et des recherches complémentaires de membres des secteurs universitaire, public, privé et sans but lucratif.


Le CRSH est résolu à encourager la création d'un milieu de recherche inclusif et dynamique qui place l'être humain au cœur de la recherche. Il est de plus en plus conscient que les stratégies qu'il élabore afin de faire progresser les connaissances doivent comporter une dimension humaine, particulièrement dans les domaines considérés comme étant de nature purement technique ou scientifique.

DES PARTENARIATS PRODUCTIFS

En 2008, le conseil d'administration du CRSH a donné son aval à une stratégie visant à ranimer et à favoriser la formation de

partenariats de recherche canadiens et internationaux financés par le CRSH. Cette stratégie se fonde sur les principes établis par le gouvernement fédéral dans sa stratégie des sciences et de la technologie, qui encourage clairement l'établissement de partenariats. Elle s'appuie également sur les objectifs énoncés dans *Définir nos orientations*, à savoir reconnaître et accroître l'impact intellectuel, social et économique de la recherche en sciences humaines en favorisant la connexion entre les chercheurs ainsi qu'entre les chercheurs et le grand public et en encourageant la mobilisation des connaissances.

L'initiative de partenariat qui connaît le plus de succès, et qui a célébré son 10^e anniversaire l'an dernier, est le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC). Depuis sa création, le programme a investi plus de 92 millions de dollars dans le financement de 107 projets de recherche. Un rapport publié en 2003 sur le rendement de ce programme a révélé qu'après leurs trois premières années d'existence, les ARUC étaient en mesure de presque doubler les fonds reçus d'une source autre que le CRSH. Au moment de publier ce rapport, on estimait à 4,8 millions de dollars la valeur annuelle du travail bénévole réalisé dans le cadre des projets financés. Le programme appuie la création de partenariats entre chercheurs universitaires et organismes communautaires, partenariats dont l'objectif est de générer de nouvelles connaissances et de favoriser la recherche novatrice et la formation au Canada et dans le reste du monde. Plus de 1 000 organismes non universitaires – notamment des associations, des hôpitaux, des organismes gouvernementaux, autochtones et caritatifs ainsi que des organismes du secteur privé – ont pris part à des ARUC.



« LE CENTRE CANADIEN DE RECHERCHE PARTENARIALE EN ÉCONOMIE SOCIALE A FAVORISÉ DES RELATIONS PLUS SOLIDES ET PLUS PRODUCTIVES ENTRE LES UNIVERSITÉS ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES. UN GROUPE REMARQUABLEMENT VASTE DE PERSONNES ET D'ÉTABLISSEMENTS PROVENANT D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE S'IMPLIQUENT ÉGALEMENT. LE PROJET EST UNIQUE DANS LA FAÇON DONT IL CHERCHE À OBTENIR L'ENGAGEMENT DES CHERCHEURS ET DES PRATICIENS. » *IAN MACPHERSON*

EXPLORER LES RICHES POSSIBILITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

IAN MACPHERSON, chercheur principal du Centre canadien d'économie sociale, University of Victoria

Le Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale (CCRPES) de l'University of Victoria réunit plus de 300 chercheurs provenant de 79 universités. Les travaux du CCRPES portent sur plus de 150 sujets de recherche et programmes de formation liés à l'économie sociale, comme la sécurité alimentaire et l'énergie, les politiques publiques et la responsabilité sociale, le rôle des femmes ainsi que les possibilités offertes aux peuples autochtones.

Certains programmes exposent aux gouvernements et à des entreprises privées les avantages sociaux et économiques qui découlent de l'approvisionnement en biens provenant

d'entreprises d'économie sociale, telles que celles exploitées au profit des personnes handicapées ou par celles-ci. Le CCRPES travaille également de concert avec les peuples autochtones afin de mettre sur pied des activités sociales et économiques, comme l'élevage et la vente de moules dorées sur la côte Ouest, la trappe dans le nord de la Saskatchewan ainsi que l'aquaculture et le développement agroforestier chez les Acadiens et les Micmacs du Nouveau-Brunswick.

L'une de ces ARUC est dirigée par Tom Carter, de l'Université de Winnipeg. Dans le cadre des travaux de l'ARUC, des chercheurs universitaires ont été jumelés avec divers quartiers de la ville de Winnipeg. Grâce à plus de 50 partenariats communautaires, établis sur une période de plus de 8 ans, M. Carter et son équipe ont aidé les milieux urbains à élaborer des programmes et des politiques efficaces qui ont permis d'accroître le taux d'emploi, d'offrir de meilleures occasions de perfectionnement des compétences et d'améliorer les infrastructures. Le projet a également mené à un constat important : ce sont les connaissances issues de la communauté qui doivent appuyer les efforts qu'elle déploie.

D'autre part, la Division des programmes stratégiques et des initiatives conjointes du CRSH a établi un vaste éventail de politiques et de programmes destinés à relier les chercheurs canadiens à la réserve mondiale d'idées et de talents. Les subventions accordées dans le cadre de ces programmes (328 ont été attribuées en 2008-2009) visent à appuyer des travaux de recherche ciblés portant sur des enjeux pressants d'ordre social, économique et culturel.

DEUX SECTEURS CIBLES : LA DURABILITÉ ET LA PROSPÉRITÉ

En 2008, une importante initiative de partenariat a été établie à la suite de l'annonce d'une attribution spéciale de 12 millions de dollars du gouvernement fédéral visant à financer des travaux dans deux secteurs de recherche bien précis : l'environnement et le Nord canadien. En seulement quelques mois, le CRSH a élaboré et lancé deux nouveaux programmes destinés à couvrir ces secteurs de recherche : Enjeux environnementaux canadiens et Les communautés du Nord... vers une prospérité sociale et économique. Par l'intermédiaire de ces programmes, le CRSH attribue des subventions de recherche et de développement de la recherche ainsi que des subventions servant à mettre sur pied des ARUC et des initiatives de mobilisation des connaissances.

Deux cent cinquante-huit demandes d'excellente qualité ont été présentées dans le cadre de ces programmes. Le CRSH a attribué

163 subventions totalisant un investissement de 10 millions de dollars. Il a également utilisé ces fonds pour attribuer 26 subventions ordinaires de recherche d'un an à de nouveaux chercheurs ainsi que 20 bourses postdoctorales. Ces attributions font partie des 941 subventions ordinaires de recherche et des 153 bourses postdoctorales accordées en 2008-2009.

DEUX ENJEUX CLÉS : L'INNOVATION ET LA COMPÉTITIVITÉ

L'an dernier, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il majorait le budget du CRSH de 11 millions de dollars annuellement pour soutenir des travaux de recherche en gestion, en administration et en finances. Grâce à ces fonds, le CRSH a pu attribuer, parmi les 31 demandes présentées en 2008-2009, 16 subventions de sensibilisation du public visant à renforcer les liens entre les universités et la communauté afin de favoriser la mobilisation, la vulgarisation et la synthèse des connaissances.

Le CRSH a notamment attribué une subvention à HEC Montréal afin qu'y soit organisé un forum national interdisciplinaire et multisectoriel sur la gestion, l'administration et les finances. L'objectif du forum, qui aura lieu du 29 septembre au 2 octobre 2009, est de définir les futures possibilités de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances en gestion, en administration et en finances au Canada.

UN MAÎTRE MOT : LA CONSULTATION

Le CRSH s'est engagé à continuellement solliciter la participation de la communauté des chercheurs, de ses partenaires et du reste de la société afin d'atteindre les objectifs majeurs qu'il s'est fixés dans *Définir nos orientations*, à savoir la qualité, la connexion et l'impact. Il privilégie un échange précieux et synergique avec ses principaux intervenants pour que ces derniers puissent contribuer à son orientation ainsi que l'aider à cultiver l'excellence et le talent.

Parmi les efforts déployés par le CRSH sur ce plan figurent des activités de communication, de consultation, de collaboration et de partenariat. Les exemples abondent.

Pour concevoir les programmes Enjeux environnementaux canadiens et Les communautés du Nord... vers une prospérité sociale et économique, le CRSH a réalisé de vastes consultations avec la communauté des chercheurs en sciences humaines, de multiples intervenants et les autres organismes subventionnaires fédéraux. Dans le cadre de l'une de ces consultations, les trois organismes subventionnaires ont, de concert, lancé un concours dont l'objectif était d'aider les chercheurs à effectuer une synthèse de leurs connaissances sur l'environnement et sur ses liens avec divers domaines : la santé, l'énergie, les ressources naturelles et les technologies de l'information et des communications. Au terme de ce concours, le CRSH a financé trois projets, ce qui représente un investissement total de 202 702 \$. Le CRSH, le CRSNG et les IRSC ont étudié le succès de ce premier concours et entendent la possibilité de lancer un nouvel appel de propositions au cours de la prochaine année.

Un autre exemple de la participation de la communauté des chercheurs est certainement l'étude indépendante réalisée par le Conseil des académies canadiennes sur les forces et les faiblesses de la recherche sur la gestion, l'administration et les finances menée au Canada. L'étude comprenait des présentations et des témoignages d'experts ainsi qu'un sondage en ligne sur l'état actuel et l'avenir de la recherche canadienne effectuée dans ces secteurs.

En outre, le CRSH a mené des activités de relations externes avec le Congrès du travail du Canada, les Travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante ainsi qu'avec d'autres organismes nationaux du secteur privé, dont le Conseil canadien des chefs d'entreprise.

En 2008, le CRSH et les autres organismes subventionnaires fédéraux ont organisé un atelier en partenariat avec la Fédération

canadienne des doyens de gestion et d'administration afin d'examiner les pratiques de collaboration interorganismes ainsi que les besoins en recherche et en formation dans quatre secteurs thématiques : la gestion et la durabilité environnementale, la technologie et le secteur de la fabrication, la santé ainsi que l'énergie et les ressources naturelles.

UNE RECHERCHE AXÉE SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ

Dans le but de promouvoir la recherche interdisciplinaire, le CRSH attribue, dans le cadre du programme des Grands travaux de recherche concertée, des subventions servant à financer les travaux de chercheurs éminents et chevronnés qui possèdent une expérience considérable en matière de recherche concertée, de formation d'étudiants et de gestion de subventions.

L'objectif principal du programme est de combiner le travail de plusieurs chercheurs au sein d'un projet de recherche unique d'une très grande envergure. Le programme favorise une relation de travail intégrée entre les membres d'une vaste équipe de chercheurs qui apportent tous des perspectives différentes à de grandes questions de recherche complexes exigeant un financement à long terme.

En 2008-2009, le CRSH a attribué des subventions de 2,5 millions de dollars sur sept ans à quatre équipes de chercheurs. L'une de ces équipes, dirigée par Ray Siemens, de l'University of Victoria, s'intéresse aux domaines des études textuelles, de la conception d'interfaces, de l'expérience de l'utilisateur et de la gestion de l'information. La fructueuse collaboration qui naîtra de ces travaux permettra de grandement perfectionner les milieux numériques. Comme la société dépend de plus en plus des médias numériques pour avoir accès à l'information, cette équipe internationale de chercheurs fournira des renseignements précieux sur la manière d'améliorer la façon dont nous interagissons et échangeons de l'information de façon électronique.

UNE CONNEXION INTERUNIVERSITAIRE OPTIMALE

Lancée en 2007, l'initiative des leaders pour le CRSH, conçue pour favoriser l'établissement de relations de collaboration et de partage de connaissances entre le CRSH et les universités, a fait des progrès considérables en 2008-2009. Les leaders pour le CRSH sont de hauts dirigeants universitaires qui ont accepté de servir de points de contact entre le CRSH et leur établissement et d'établir un canal de communication stable et continu afin de fournir des renseignements à leurs collègues en ce qui concerne les changements apportés aux politiques et aux programmes du CRSH.

Cette initiative est un excellent exemple de l'engagement accru du CRSH envers sa communauté. En décembre 2008 s'est tenue à Ottawa la première réunion importante des leaders pour le CRSH, à laquelle étaient présents près de 70 administrateurs universitaires de partout au pays, des employés et des dirigeants du CRSH ainsi que des membres du conseil d'administration du CRSH et de ses comités. L'événement a été une tribune idéale pour échanger des idées et des renseignements sur le processus d'évaluation par les pairs, les programmes et la collaboration interorganismes, les secteurs de recherche prioritaires ainsi que la mobilisation des connaissances. De plus, les leaders ont participé à plusieurs rencontres et consultations par courriel et par téléphone sur des initiatives telles que les Réseaux de centres d'excellence, la Fondation canadienne pour l'innovation, l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* ainsi que le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada.

UNE PORTÉE INTERNATIONALE PLUS GRANDE

Le CRSH cherche à offrir aux chercheurs canadiens davantage d'occasions de participer à des projets de recherche internationaux par l'intermédiaire de ses propres programmes ou de partenariats avec d'autres organismes subventionnaires canadiens et étrangers. Le but est bien sûr de répondre aux besoins de recherche internationaux, d'aborder d'importants enjeux mondiaux ainsi

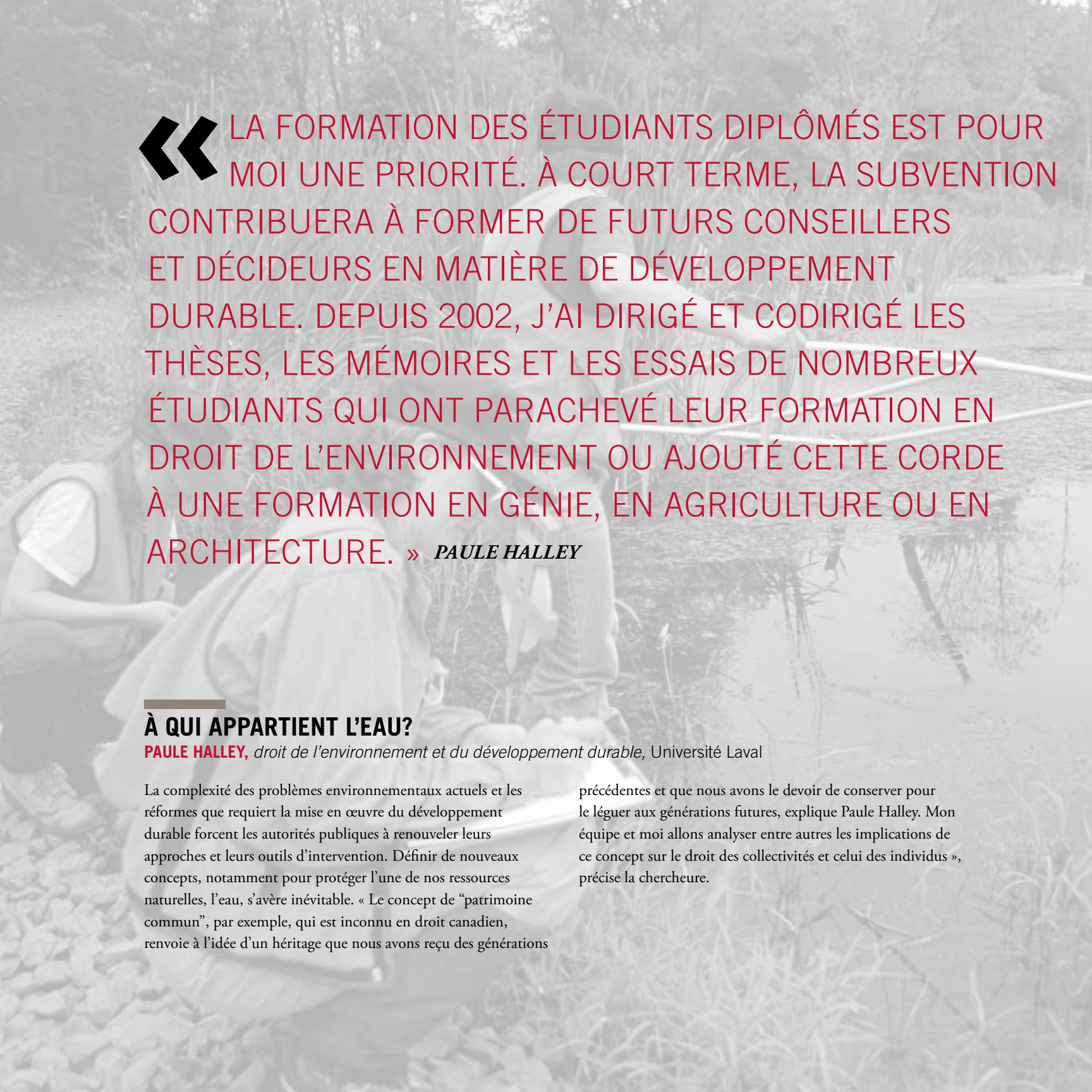
que de partager des tendances et des pratiques exemplaires en matière de financement de la recherche.

L'objectif général de la politique internationale du CRSH et de sa stratégie connexe, publiées en 2005, est d'accroître l'excellence de la recherche et de la formation en recherche en sciences humaines au Canada. Le CRSH déploie actuellement des efforts pour étendre sa portée internationale au moyen de ses programmes, des politiques qui y sont liées et de diverses initiatives organisationnelles.

L'un de ces efforts a été la création d'un partenariat entre le CRSH et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), qui a mené au lancement du programme des Alliances internationales de recherche universités-communautés. Le programme, qui donne une dimension internationale au programme des ARUC du CRSH, a permis de financer quatre nouveaux projets réunissant des chercheurs canadiens ainsi que des organismes et des établissements de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Belize, du Brésil, de la Chine, de la Colombie, du Ghana, du Guyana, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tanzanie et de Trinité-et-Tobago. Ces projets portaient sur des domaines de recherche allant de la réduction de la pauvreté à l'adaptation aux changements environnementaux.

Le Fonds d'initiatives internationales du CRSH donne à des chercheurs canadiens la chance de collaborer avec d'autres chercheurs sur la scène internationale ou d'aborder des sujets d'ordre mondial.

Ce programme offre deux types de subventions. Les subventions de développement visent à appuyer des activités de développement, comme des ateliers, des séminaires et des réunions de planification, qui devraient mener à d'importantes collaborations internationales. La valeur de ces subventions d'un an peut atteindre 25 000 \$. Pour leur part, les subventions pour projets visent à financer la participation de chercheurs canadiens à des initiatives ou à des réseaux de recherche internationaux. Ces subventions d'un an peuvent atteindre 75 000 \$. Le programme organise deux concours par année et reçoit environ 100 demandes pour chacun d'eux. Ce nombre a augmenté par rapport à 2007-2008, sans doute en raison de l'internationalisation constante de la communauté des chercheurs canadiens.



« LA FORMATION DES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS EST POUR MOI UNE PRIORITÉ. À COURT TERME, LA SUBVENTION CONTRIBUERA À FORMER DE FUTURS CONSEILLERS ET DÉCIDEURS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. DEPUIS 2002, J’AI DIRIGÉ ET CODIRIGÉ LES THÈSES, LES MÉMOIRES ET LES ESSAIS DE NOMBREUX ÉTUDIANTS QUI ONT PARACHEVÉ LEUR FORMATION EN DROIT DE L’ENVIRONNEMENT OU AJOUTÉ CETTE CORDE À UNE FORMATION EN GÉNIE, EN AGRICULTURE OU EN ARCHITECTURE. » *PAULE HALLEY*

À QUI APPARTIENT L’EAU?

PAULE HALLEY, *droit de l’environnement et du développement durable*, Université Laval

La complexité des problèmes environnementaux actuels et les réformes que requiert la mise en œuvre du développement durable forcent les autorités publiques à renouveler leurs approches et leurs outils d’intervention. Définir de nouveaux concepts, notamment pour protéger l’une de nos ressources naturelles, l’eau, s’avère inévitable. « Le concept de “patrimoine commun”, par exemple, qui est inconnu en droit canadien, renvoie à l’idée d’un héritage que nous avons reçu des générations

précédentes et que nous avons le devoir de conserver pour le léguer aux générations futures, explique Paule Halley. Mon équipe et moi allons analyser entre autres les implications de ce concept sur le droit des collectivités et celui des individus », précise la chercheuse.

AU COURS DE L'EXERCICE 2008-2009, LE CRSH A MIS SUR PIED DEUX POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT INTÉRESSANTES DANS LE CADRE DES OBJECTIFS DÉCRITS DANS LE FONDS D'INITIATIVES INTERNATIONALES.

LE PROGRAMME DIGGING INTO DATA CHALLENGE

Comment lire un million de livres? En 2008, le CRSH a formé un partenariat avec des organismes subventionnaires des États-Unis et du Royaume-Uni pour tenter de répondre à la question.

Intitulé Digging into Data Challenge, le programme issu de ce partenariat vise à financer l'établissement de collaborations interdisciplinaires axées sur la cyberrecherche. Celle-ci fait appel à des superordinateurs et à des bibliothèques numériques pour dépouiller d'immenses quantités de données culturelles, comme des images artistiques, des textes, des dossiers généalogiques, des statistiques sociales et des partitions musicales. Le programme réunit des chercheurs travaillant en sciences humaines, en informatique et en bibliothéconomie ainsi que des chercheurs d'autres disciplines afin qu'ils mènent des travaux de recherche novateurs d'analyses de données à grande échelle.

Afin de reconnaître la nature internationale de la cyberinfrastructure, ce programme inclut la participation du CRSH, du National Endowment for the Humanities et de la Fondation nationale des sciences des États-Unis ainsi que du Joint Information Systems Committee du Royaume-Uni.

Les subventions accordées s'élèvent à un maximum de 300 000 \$, et les candidats canadiens peuvent demander au CRSH de financer jusqu'à 75 p. 100 du coût total de leur projet. Un total de 143 lettres d'intention ont été reçues dans le cadre de la première phase du concours.

LE PROGRAMME TRANSNATIONAL DE NORFACE

L'initiative New Opportunities for Research Funding Agency Cooperation in Europe (aussi connue sous le nom de « NORFACE ») est un réseau de 15 organismes subventionnaires dont l'objectif est d'accroître la collaboration en matière de recherche et de politiques de la recherche. Le réseau a récemment lancé un programme de recherche transnational de quatre ans portant sur la migration. Il s'agit, pour les chercheurs canadiens, d'une excellente occasion de faire part de leur expertise sur le sujet – expertise qui est reconnue à l'échelle internationale – tout en contribuant à un important projet de recherche en compagnie de chercheurs européens.

L'attention accordée par le CRSH à la scène internationale atteint également ses employés. En effet, le programme d'échange du personnel du réseau NORFACE permet à des employés du CRSH de rendre visite à des organismes membres du réseau et d'acquérir une expérience très enrichissante. Cette même initiative a également permis au CRSH d'accueillir dans ses locaux des employés d'organismes subventionnaires européens.

« POUR LA PREMIÈRE FOIS, NOUS SERONS EN MESURE DE SUIVRE EN PARALLÈLE L'ÉVOLUTION D'UNE TECHNOLOGIE ET DE LA DÉLINQUANCE QUI PEUT L'ACCOMPAGNER. » *BENOÎT J. DUPONT*

POUR LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS ET DES INTERNAUTES

BENOÎT J. DUPONT, *criminologie*, Université de Montréal

Des millions de personnes transitent dans les aéroports et plus de personnes encore naviguent sur Internet. Dans ce village global qu'est devenue la planète, la criminalité doit être considérée dans une perspective internationale. Plus que jamais, tout État doit mettre en place des stratégies optimales pour parer à la menace.

Présentée dans un ouvrage qui paraîtra bientôt, la recherche de M. Dupont montre que de nombreux intervenants privés contribuent de façon importante à la sécurité internationale. « Les outils de conception des politiques de sécurité internationale ne tiennent toutefois pas suffisamment compte de cette nouvelle réalité. Loin d'être un acteur marginal, le secteur privé travaille

en collaboration avec les services de police. Les stratégies doivent donc mieux tenir compte de cette interaction qui est déjà bien réelle dans les aéroports et ailleurs. »

Les enjeux de sécurité liés aux réseaux sociaux sur Internet intéressent également le criminologue, qui mène présentement des travaux sur la cybercriminalité. Divers intervenants, dont les institutions judiciaires, pourront bénéficier des résultats de sa recherche.

SUIVRE LES PROGRÈS ACCOMPLIS

En tant qu'organisme appuyant l'excellence de la recherche et de la formation en sciences humaines, le CRSH est présent tout au début d'une entreprise de recherche, c'est-à-dire à l'étape des idées. Il doit donc se fier à des mesures de rendement à court et à long termes pour juger s'il a réussi ou non à appuyer une recherche qui génère des résultats ainsi qu'à former les chercheurs canadiens les plus prometteurs qui pourraient devenir les leaders de demain.

L'une des priorités du CRSH a toujours été d'améliorer la façon dont il rend compte de l'impact et de la valeur des sciences humaines de manière à ce que les Canadiens puissent bien saisir cette information. Il s'agit en effet d'une grande préoccupation du gouvernement fédéral. Cette priorité est également liée aux objectifs énoncés dans *Définir nos orientations*, à savoir financer une recherche qui génère un impact intellectuel, social et économique et qui influence positivement la vie de tous les Canadiens, les communautés et la société dans son ensemble ainsi que la qualité et le caractère novateur de la recherche qui se fait en sciences humaines.

Devoir fournir systématiquement une preuve des avantages de la recherche qu'il finance est à l'origine des efforts du CRSH visant à promouvoir la valeur et l'impact des sciences humaines. Sa capacité de communiquer cette valeur et cet impact est étroitement liée à sa capacité d'encourager un investissement plus grand dans la recherche qu'il soutient.

UN DOMAINE QUI A DE L'IMPACT

Au cours de l'exercice 2008-2009, le CRSH a appuyé quelques études dont l'objectif était d'évaluer le rôle et l'influence économiques des sciences humaines ainsi que la perception qu'ont les Canadiens de ce domaine. Ces études ont permis d'importantes révélations.

Les deux tiers des industries semblent s'appuyer principalement sur la contribution des sciences humaines. Ces industries fournissent aux Canadiens les trois quarts des emplois qu'ils occupent. En tout et pour tout, ces industries apportent, chaque année, 696,7 milliards de dollars au produit intérieur brut. Les sciences humaines contribuent autant à l'activité économique que la science, la technologie, le génie et la médecine, soit pour 389 milliards de dollars.

Parmi les 46 domaines d'application possibles de la recherche en sciences humaines, 26 ont une pertinence *directe* pour l'économie. Enfin, ces études indiquent que les industries de service représentent près de 70 p. 100 de la production économique du Canada. Ces industries sont également fondées sur le savoir généré par les sciences humaines.

Et les Canadiens sont conscients de cette réalité. Soixante-quatre des répondants à un sondage national mené en 2008 ont établi un rapport entre la recherche en sciences humaines et la qualité de vie dont ils jouissent. De plus, la plupart d'entre eux ont reconnu que la recherche en sciences humaines permet de former une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente.

L'APPRÉCIATION DU CHEMIN PARCOURU

En 2008-2009, le CRSH a mis sur pied un rigoureux programme d'évaluation visant à démontrer l'impact qu'a la recherche en sciences humaines sur la vie des Canadiens et du reste du monde.

Les évaluations du CRSH comprennent des examens complets des dossiers de projet et des bases de données des programmes. Les évaluateurs mènent des entrevues auprès d'intervenants clés, organisent des groupes de travail et effectuent des sondages par courriel auprès de candidats retenus et de candidats non retenus afin d'obtenir des renseignements précieux sur le rendement des programmes du CRSH.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le CRSH a mené quatre évaluations, notamment sur l'Initiative de la nouvelle économie, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada, le Programme des bourses de doctorat du CRSH et le Programme des coûts indirects. Chaque évaluation comporte un résumé des résultats ainsi que des recommandations à l'intention de la direction du CRSH en vue d'améliorer les programmes. Ces évaluations ont permis d'apprendre comment le CRSH peut accroître l'efficacité de ses programmes et mieux respecter son obligation de rendre compte.

RÉALITÉS AUTOCHTONES

L'une des évaluations menées par le CRSH en 2008-2009 portait sur le programme pilote Réalités autochtones, un programme lancé en 2004 qui a permis de financer 83 projets au total, soit un investissement global de 12,7 millions de dollars. L'évaluation comportait un examen des dossiers de projet et de la base de données du programme, des entrevues menées auprès des employés du CRSH, des groupes de travail ainsi qu'un sondage réalisé par courriel auprès de candidats d'autres programmes du CRSH finançant des projets liés aux questions autochtones.

Les résultats sont encourageants. La conception et la prestation du programme pilote Réalités autochtones ont généralement été couronnées de succès, et le programme est en voie d'atteindre les objectifs fixés. Il a entre autres permis de mobiliser 395 partenaires de secteurs très variés, ce qui montre qu'il répond bien à l'objectif du CRSH visant à encourager la connexion entre les chercheurs et la communauté ainsi que la recherche concertée. Il a également offert de nombreuses possibilités de formation à la recherche à près de 500 étudiants autochtones.

Dans l'ensemble, le programme pilote Réalités autochtones a réussi à établir un lien profond entre les communautés autochtones et non autochtones. D'une part, il a apporté une contribution au sentiment d'identité des communautés autochtones, identité qui les appuie dans le cadre des processus de revendication territoriale. D'autre part, il a montré une fois de plus à la communauté universitaire la valeur d'autres modes de pensée.

UNE DESTINATION DE CHOIX

Dans le cadre de son budget de 2008, le gouvernement du Canada a annoncé la création de deux nouveaux programmes de calibre mondial : le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada et le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier. Ces deux programmes, considérés comme faisant partie intégrante de la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement fédéral, sont conçus pour faire du Canada un chef de file international en matière d'excellence de la recherche et attirer au pays les meilleurs chercheurs qui soient.

Le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada finance, pendant sept ans, les travaux de 20 titulaires de chaire de recherche et leur équipe jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars dans quatre secteurs de recherche prioritaires : les sciences et les technologies de l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie, les sciences de la santé et les sciences de la vie, et les technologies de l'information et des communications. Le Programme, qui vise à attirer et à garder au pays les meilleurs chercheurs du monde, favorise l'excellence, encourage l'innovation et contribue à forger des partenariats internationaux en matière de recherche et d'affaires.

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, rendu possible grâce à la collaboration du CRSNG et des IRSC, confirme la réputation du Canada à titre de centre mondial d'excellence en recherche et en éducation. Son objectif est de promouvoir un apprentissage de pointe, d'appuyer le développement d'une main-d'œuvre canadienne de calibre international et d'attirer au pays les meilleurs étudiants de doctorat. La valeur des bourses (50 000 \$ par année) et le prestige qui leur est associé font de ce programme l'un des programmes de bourses de doctorat les plus intéressants du monde. Une fois à sa pleine maturité, le Programme appuiera, chaque année, 500 étudiants canadiens et étrangers.


LES LEADERS DE DEMAIN

Les programmes de bourses du CRSH aident le Canada à former la prochaine génération de chercheurs qui deviendront les chefs de file des secteurs public, privé et sans but lucratif. Toutes les disciplines accusent une demande de plus en plus forte pour un personnel hautement qualifié. Ce personnel doit être créatif et logique, et bien comprendre la complexité liée à la création de nouvelles connaissances sur l'être humain, les communautés ainsi que les sociétés. Ce besoin grandissant s'est traduit par une augmentation du nombre de demandes présentées dans le cadre des programmes du CRSH.

En 2008-2009, le CRSH a appuyé la formation des meilleurs étudiants des cycles supérieurs du Canada en attribuant une bourse à 1 105 étudiants de doctorat et à 1 338 étudiants de maîtrise affiliés à une université canadienne ou étrangère. Il a également attribué 171 bourses postdoctorales aux nouveaux chercheurs en sciences humaines les plus prometteurs.

UNE MOBILISATION DES CONNAISSANCES INCLUSIVE ET SOUPLE

La mobilisation des connaissances peut être définie comme un échange bilatéral de connaissances entre les universités et la communauté. Il s'agit non seulement de publiciser les avantages intellectuels, sociaux et économiques de la recherche en sciences humaines, mais également d'assurer sa viabilité intellectuelle en proposant aux universités de nouvelles approches liées à la recherche et à la formation. La mobilisation des connaissances est une forme de « recherche engagée » qui vise à aborder des enjeux actuels ainsi qu'à consolider les théories, les méthodologies, les données et les autres ressources dont les chercheurs ont besoin pour faire de la recherche.

A man wearing VR goggles is shown in profile, looking towards the left. He is in a laboratory or office setting with other people in the background, some of whom are also wearing VR equipment. The scene is dimly lit, with the primary light source coming from the front, highlighting the man's face and the VR headset.

« DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000, ET CE, À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, STÉPHANE BOUCHARD EST UN MOTEUR DANS LA RECHERCHE SUR LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES PAR LA RÉALITÉ VIRTUELLE. JE SUIS PARTICULIÈREMENT SENSIBLE À LA DYNAMIQUE QU'IL SAIT INSUFFLER À SON ÉQUIPE DU LABORATOIRE DE CYBERPSYCHOLOGIE. »

ÉVELYNE KLINGER, chercheure, Arts et Métiers ParisTech, France

VAINCRE L'ANXIÉTÉ PAR LE 3D

STÉPHANE BOUCHARD, *psychologie*, Université du Québec en Outaouais

Pratique courante dans la formation des médecins, des militaires et des astronautes, la réalité virtuelle a fait une entrée remarquée en psychologie clinique avec Stéphane Bouchard, reconnu comme un leader mondial dans ce domaine. À l'Université du Québec en Outaouais, dans le plus gros laboratoire de cyberpsychologie du Canada, le chercheur et son équipe aident des personnes souffrant de phobies ou d'anxiété sociale à affronter leurs peurs dans un univers à trois dimensions. « Les résultats sont très positifs, souligne M. Bouchard. Le 3D est un outil technologique

fort efficace, qui contribue à renforcer le travail fait en thérapie. »

Le psychologue poursuit maintenant des recherches sur le traitement de problèmes plus complexes, comme le stress post-traumatique et le jeu pathologique.


Les travaux de Stéphane Bouchard, qui retiennent l'attention de chercheurs de partout dans le monde, contribuent à positionner le Canada parmi les leaders mondiaux dans un domaine de pointe.

La mobilisation des connaissances est un processus inclusif et souple. Plusieurs mécanismes visant à faciliter la communication de l'impact de la recherche unissent déjà les chercheurs, les établissements et la société dans son ensemble. On pense entre autres aux modes communs de diffusion, de transfert et de vulgarisation des connaissances (l'enseignement, l'édition savante et les conférences publiques), mais aussi à la coproduction de connaissances par des partenaires de diverses disciplines ainsi que des secteurs public, privé et sans but lucratif. Il est important de noter que chacun de ces mécanismes bénéficie grandement de la croissance des nouvelles technologies de l'information et des communications.

En mai 2008, le CRSH a mis sur pied une nouvelle division : la Division de la mobilisation des connaissances et de l'intégration des programmes. Cette division est chargée du bon fonctionnement des programmes de diffusion de la recherche du CRSH, notamment du programme d'Aide aux revues savantes et du programme d'Aide aux ateliers et aux colloques de recherche au Canada. Elle est également responsable d'une grande variété d'initiatives pilotes que le CRSH a lancées au cours des dernières années en vue de trouver de nouvelles façons de favoriser la mobilisation des connaissances. Parmi ces initiatives figurent des subventions de sensibilisation du public, le programme des Réseaux stratégiques de connaissances et le programme Impact du savoir dans la société.

La Division prévoit faire approuver, en 2009-2010, une importante stratégie de mobilisation des connaissances. Au cours de l'exercice 2008-2009, ses employés ont organisé des présentations et des ateliers afin de parfaire la stratégie, événements auxquels ont participé entre autres le Conseil canadien sur l'apprentissage, l'Association des administratrices et administrateurs de recherche universitaire du Québec, la Fédération canadienne des sciences humaines, la Community-University Expo, diverses universités ainsi que les autres organismes subventionnaires fédéraux.

En faisant avancer les connaissances sur les personnes, les communautés et les sociétés, les sciences humaines contribuent à améliorer la prospérité et la qualité de vie des Canadiens. Grâce à ses programmes de recherche et de formation, le CRSH atteint les plus hautes normes d'excellence et favorise le développement des personnes talentueuses et créatives dont le Canada et les autres pays du monde ont besoin pour prospérer au sein d'une économie mondiale fondée sur le savoir.



« RÉAGIR EFFICACEMENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE NE SE FAIT PAS DANS UN LABORATOIRE OU PAR L'ÉLABORATION DE MODÈLES, MAIS PLUTÔT GRÂCE À UNE NÉGOCIATION SUR LE PLAN SOCIAL. L'ÉTABLISSEMENT DE CE TERRAIN DE NÉGOCIATION COMMENCE PAR LA PARTICIPATION ACTIVE DES GENS À LA DÉFINITION DE LEURS BESOINS ET DE CE QUI PEUT ÊTRE ACCOMPLI. » *CARLA LIPSIG-MUMMÉ*

RÉDUIRE LES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL CANADIENS

CARLA LIPSIG-MUMMÉ, *études sur le travail*, Université York

Le réchauffement mondial aura un impact sur la nature et la disponibilité de l'emploi au 21^e siècle. Il modifie déjà les aliments que l'on peut produire et les endroits, au Canada, où il est possible de le faire. Grâce à son travail, Carla Lipsig-Mummé tente de ralentir ses effets au sein des milieux de travail canadiens.

M^{me} Lipsig-Mummé et son équipe de chercheurs – des syndicats et des spécialistes des technologies de l'information – examinent l'impact du réchauffement mondial sur l'emploi dans

d'importantes industries canadiennes. Leur recherche est utilisée pour créer une boîte à outils ainsi qu'un cours de base sur la climatologie offert en milieu de travail dans les deux langues officielles. Ces mesures permettront à des milliers de travailleurs de mieux comprendre les menaces du réchauffement mondial et les dispositions à prendre à son sujet ainsi que la manière de réduire les émissions nuisibles et de modifier les habitudes d'utilisation de l'énergie en milieu de travail.

UNE CÉLÉBRATION DE L'EXCELLENCE

À l'automne 2008, le CRSH a tenu la sixième édition de *Sagacitas*, sa cérémonie annuelle de remise de prix. Les prix remis à l'occasion de cette cérémonie sont parmi les récompenses les plus prestigieuses décernées au sein de la communauté des chercheurs canadiens en sciences humaines.

Ian Hacking, lauréat de la Médaille d'or du CRSH de 2008 pour les réalisations en recherche, est l'un des penseurs les plus influents du monde au chapitre de l'histoire et de la philosophie de la science. Considéré par ses pairs comme étant un « trésor national », ce professeur émérite de l'University of Toronto est Compagnon de l'Ordre du Canada et membre de l'American Academy of Arts and Sciences, de la British Academy et de la Société royale du Canada.

En 2008, le CRSH a remis son prix Aurore à Antony Glinoyer, professeur adjoint de littérature française à l'University of Toronto. Le prix Aurore, d'une valeur de 25 000 \$, est décerné à un nouveau chercheur exceptionnel qui est en voie de se bâtir une réputation grâce au caractère passionnant et original de ses recherches. Les travaux de M. Glinoyer portent sur le caractère collectif de toute production culturelle et remettent en question le mythe du génie créateur isolé.

Lauréate du Prix postdoctoral du CRSH de 2008, d'une valeur de 10 000 \$, Sarah Desmarais contribuera à améliorer la santé des femmes enceintes et de leurs nouveau-nés. Inspirée par ses études de doctorat en psychologie judiciaire, M^{me} Desmarais a conçu et est sur le point de lancer un programme d'intervention destiné aux femmes enceintes qui risquent d'être victimes de violence familiale.

Enfin, en 2008, la bourse William-E.-Taylor a été décernée à Katherine Madjidi. Cette bourse, d'une valeur de 5 000 \$, est accordée chaque année au meilleur chercheur ayant reçu une bourse de doctorat du CRSH. M^{me} Madjidi effectue actuellement un doctorat en études comparées et internationales et en éducation en matière de développement à l'Ontario Institute for Studies in Education de l'University of Toronto. Sa recherche permettra de mieux comprendre le rôle que jouent les groupes de la société civile dans les changements mondiaux ainsi que d'aider les groupes autochtones à se faire entendre sur la scène internationale.



« LES TRAVAUX QUE NOUS RÉALISONS CONTRIBUENT À TRANSFORMER LA FAÇON DONT SE FAIT LA CONSULTATION ENTRE LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LES INDUSTRIES AINSI QU'À RENFORCER L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ET LA CAPACITÉ DES COMMUNAUTÉS DE RÉAGIR AUX CHANGEMENTS RAPIDES QUI SURVIENNENT DANS LE NORD. » **MAKERE STEWART-HARAWIRA**

L'APRÈS-PÉTROLE : LA VIE DANS LES COMMUNAUTÉS NORDIQUES

MAKERE STEWART-HARAWIRA, études en politique éducative, University of Alberta

La recherche de Makere Stewart-Harawira sur l'impact qu'ont les méthodes *in situ* (sur place) d'extraction du pétrole sur la santé et le style de vie des communautés autochtones du nord de l'Alberta a de profondes répercussions sur toute la société.

Dépendant fortement de l'eau, ces méthodes influent sur tous les utilisateurs de cette ressource et les écosystèmes. Elles ont également un effet sur la progression du changement climatique. Avec l'aide d'une équipe de partenaires, formée d'un spécialiste des communautés nordiques, d'un médecin chef autochtone, d'un spécialiste de l'environnement et d'un économiste des ressources, M^{me} Stewart-Harawira examine l'ensemble des réserves d'eau de la

région forestière boréale ainsi que le bien-être culturel, économique et social de la communauté des Cris du lac Chipewyan.

L'équipe fait participer activement de jeunes Autochtones de la région à la surveillance de l'environnement grâce à un programme d'éducation communautaire offert à l'école locale. Elle continue également à favoriser le dialogue entre les communautés afin de les aider à atteindre une viabilité économique et culturelle. Son travail visant à déterminer l'impact qu'ont les industries pétrolières sur la qualité et la quantité des réserves d'eau sera mis en œuvre grâce à un vaste projet national sur la sécurité de l'eau et les solutions communautaires dans le cadre des Réseaux de centres d'excellence.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRSH

LE CRSH EST GOUVERNÉ PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL. SES MEMBRES SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT POUR DÉTERMINER LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES ET ÉVALUER LE RENDEMENT ET LES RÉALISATIONS DU CRSH EN VUE DE BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ PROSPÈRE ET DYNAMIQUE DE CHERCHEURS CANADIENS EN SCIENCES HUMAINES.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 1^{er} AVRIL 2008 AU 31 MARS 2009

VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DE SÉANCE

THOMAS KIERANS

Toronto (Ontario)

PRÉSIDENT

CHAD GAFFIELD

CRSH

MEMBRES

PAUL BATES

*Doyen, DeGroot School of Business
McMaster University*

SEAN CAULFIELD

*Titulaire de la Chaire de recherche du
Canada en gravure de reproduction
University of Alberta*

KERRY DAY

*Vice-présidente, Affaires juridiques et Conformité
ATB Financial*

ANGELA FERRANTE

Toronto (Ontario)

KEN HIGGINBOTHAM

*Vice-président, Foresterie et Environnement
Canfor Corporation*

TOM JENKINS

*Président exécutif et stratège en chef
Open Text*

GREGORY KEALEY

*Vice-recteur principal et vice-recteur, Recherche
Université du Nouveau-Brunswick*

JOANNE KESELMAN

*Vice-rectrice principale
et vice-rectrice par intérim, Études
Université du Manitoba*

DANIELLE LABERGE

*Administratrice et professeure associée
Université du Québec à Montréal*

CHRISTOPHER MANFREDI

*Doyen, Faculté des arts
Université McGill*

NELSON MICHAUD

*Directeur, Enseignement et Recherche
École nationale d'administration publique*

LESLIE MONKMAN

*Professeur émérite
Queen's University*

FRED MORLEY

*Vice-président directeur et économiste en chef
Greater Halifax Partnership*

PRISCILLA RENOUF

*Professeure et titulaire de la Chaire de recherche
du Canada en archéologie de l'Atlantique Nord
Memorial University of Newfoundland*

SUROMITRA SANATANI

Victoria (Colombie-Britannique)

GERRI SINCLAIR

*Première directrice, Programme de
maîtrise en médias numériques
Centre for Digital Media*

MICHÈLE THIBODEAU-DEGUIRE

*Présidente et directrice générale
Centraide du Grand Montréal*

MEMBRES ASSOCIÉS

ALAIN BEAUDET

*Président
Institut de recherche en santé du Canada*

SUZANNE FORTIER

*Présidente
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie*



ÉTATS FINANCIERS



POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil de recherches en sciences humaines
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2009 et les états des résultats, des capitaux propres du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Nancy Y. Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
Le 29 mai 2009

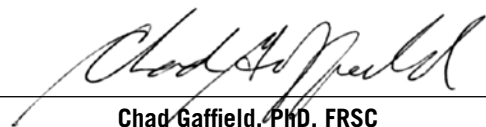
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences humaines. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleurs jugements et estimations de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Conseil. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Conseil concorde avec les états financiers ci-joints.

APPROUVÉ PAR :

Le président,



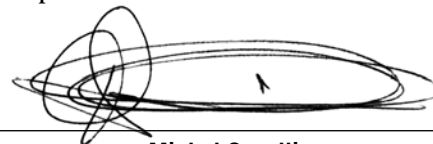
Chad Gaffield, PHD, FRSC

Ottawa, Canada
Le 25 juin 2009

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le Conseil.

Les états financiers du Conseil ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Le vice-président des Services administratifs communs,



Michel Cavallin

Dirigeant principal des finances

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2009	2008
CHARGES (note 4)		
Coûts indirects de la recherche	328 890	313 893
Bourses et prix	107 619	100 073
Recherche définie par le chercheur	89 897	91 463
Chaires de recherche du Canada	59 100	58 710
Interaction et diffusion de la recherche	36 340	61 125
Développement de la recherche stratégique	30 136	29 521
Recherche et formation ciblées	28 968	28 157
Total des charges	680 950	682 942
REVENUS		
Recherche définie par le chercheur	2	2
Total des revenus	2	2
Coût de fonctionnement net	680 948	682 940

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS (en milliers de dollars)

	2009	2008
ACTIFS		
<i>Actifs financiers</i>		
Montant à recevoir du Trésor	3 582	3 457
Créances (note 5)	1 698	1 323
Avances	37	5
Total des actifs financiers	5 317	4 785
<i>Actifs non financiers</i>		
Charges payées d'avance	128	154
Immobilisations corporelles (note 6)	1 993	2 154
Total des actifs non financiers	2 121	2 308
Total	7 438	7 093
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	4 000	3 534
Indemnités de vacances et congés compensatoires	773	762
Revenus reportés (note 8)	496	495
Indemnités de départ (note 9b))	3 087	2 636
Total des passifs	8 356	7 427
CAPITAUX PROPRES DU CANADA (note 10)	(918)	(334)
Total	7 438	7 093

Obligations contractuelles (note 11)

Passif éventuel (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAPITAUX PROPRES DU CANADA

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2009	2008
CAPITAUX PROPRES DU CANADA		
Capitaux propres du Canada, début de l'exercice	(334)	(290)
Coût de fonctionnement net	(680 948)	(682 940)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada (note 3c)	676 686	678 707
Variation du montant à recevoir du Trésor	125	837
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13a)	3 553	3 352
Capitaux propres du Canada, fin de l'exercice	(918)	(334)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2009	2008
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net	680 948	682 940
Éléments n'affectant pas l'encaisse inclus dans le coût de fonctionnement net :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(784)	(887)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13a))	(3 553)	(3 352)
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	(2)	-
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des créances	375	(212)
Augmentation des avances	32	1
(Diminution) augmentation des charges payées d'avance	(26)	27
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(466)	(773)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(11)	(60)
Augmentation des revenus reportés	(1)	(12)
Diminution des autres passifs	-	2
Augmentation des indemnités de départ	(451)	(220)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	676 061	677 454
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	625	1 253
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	625	1 253
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	676 686	678 707

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* dans le but « de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ». Le CRSH est un établissement public nommé aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il réalise ses objectifs dans le cadre de sept activités de programme :

a) COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE

L'objectif principal du Programme des coûts indirects est d'aider les universités et les collèges admissibles ainsi que les hôpitaux et les instituts de recherche qui leur sont affiliés à défrayer une partie des coûts liés à la réalisation des travaux de recherche menés dans les établissements qui reçoivent des fonds de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux.

b) BOURSES ET PRIX

Le CRSH offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain.

c) RECHERCHE DÉFINIE PAR LE CHERCHEUR

Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels les candidats ont proposé un sujet de recherche et une méthodologie.

d) CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Le Programme des chaires de recherche du Canada appuie, dans toutes les disciplines, 2 000 professorats de recherche dans les universités du pays. L'objectif principal du Programme est de permettre aux universités canadiennes ainsi qu'aux hôpitaux et aux instituts de recherche qui leur sont affiliés d'atteindre le plus haut niveau d'excellence et de devenir des centres de recherche de renommée internationale dans le contexte d'une économie mondiale fondée sur les connaissances.

e) **INTERACTION ET DIFFUSION DE LA RECHERCHE**

Le CRSH appuie la communication et la diffusion des résultats de recherche au moyen de mécanismes traditionnels et novateurs, et ce, aussi bien au sein du milieu universitaire que d'un public plus large.

f) **DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE STRATÉGIQUE**

Les subventions de recherche stratégique du CRSH sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires et aux organismes sans but lucratif afin de les aider à étudier, à définir et à élaborer de nouvelles perspectives et priorités ainsi qu'à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs.

g) **RECHERCHE ET FORMATION CIBLÉES**

Les programmes ciblés du CRSH appuient la recherche stratégique et la formation afin de répondre, pour les Canadiens, aux besoins en matière de recherche ainsi que de combler les lacunes sur le plan des connaissances – deux éléments qui ont été déterminés en consultation avec la communauté ou définis en partenariat avec d'autres fournisseurs de fonds (y compris les organismes gouvernementaux, privés et communautaires).

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) **CRÉDITS PARLEMENTAIRES**

Le Conseil est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les méthodes de rapports financiers.

b) **ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT**

Le Conseil fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Conseil est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits

par le Conseil sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR

Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a droit de prélever du Trésor, sans crédits additionnels, pour s'acquitter de ses passifs.

d) REVENUS

- Les revenus sont composés d'intérêts sur créances en souffrance et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.
- Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et viennent réduire les charges en cause.

e) CHARGES

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.
- Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Conseil au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Conseil découlant du Régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du Régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) CRÉANCES

Les créances sont comptabilisées en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les créances provenant de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain.

h) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont inscrites à l'actif au coût, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standard installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicule motorisé	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

i) PASSIF ÉVENTUEL

Le passif éventuel représente des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

j) INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers, conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Le Conseil reçoit son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du Conseil diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) RAPPROCHEMENT DU COÛT DE FONCTIONNEMENT NET ET DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Coût de fonctionnement net	680 948	682 940
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Intérêts sur créances en souffrance	2	2
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	2 759	1 697
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(11)	(60)
Amortissement des immobilisations corporelles	(784)	(887)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(3 553)	(3 352)
Indemnités de départ	(451)	(220)
Autres rajustements	38	(353)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	625	1 253
Charges payées d'avance	(26)	27
Crédits de l'exercice en cours utilisés	679 547	681 047

b) CRÉDITS FOURNIS ET UTILISÉS

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Subventions et bourses		
Crédit 85	652 192	658 688
Moins : Crédit périmé	(443)	(1 371)
Charges de subventions et bourses	651 749	657 317
Charges de fonctionnement		
Crédit 80	26 073	22 607
Moins : Crédit de fonctionnement périmé	(828)	(1 122)
Charges de fonctionnement	25 245	21 485
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 553	2 245
Crédits de l'exercice en cours utilisés	679 547	681 047

c) RAPPROCHEMENT DE L'ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT ET DES CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	676 686	678 707
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	2 759	1 697
Variation des créances	(375)	212
Variation des avances	(32)	(1)
Variation des créditeurs et charges à payer	466	773
Variation des revenus reportés	1	12
Variation des autres passifs	-	(2)
Autres rajustements	42	(351)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	679 547	681 047

4. CHARGES

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

	2009	2008
<i>(milliers de dollars)</i>		
Subventions et bourses – Sciences humaines		
Bourses et prix	104 341	97 243
Recherche définie par le chercheur	81 988	84 492
Chaires de recherche du Canada	55 150	58 405
Interaction et diffusion de la recherche	32 881	55 589
Développement de la recherche stratégique	24 690	24 738
Recherche et formation ciblées	21 972	22 030
	321 022	342 497
Subventions – Coûts indirects de la recherche	328 252	313 260
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	19 811	17 026
Services professionnels et spéciaux	5 311	4 132
Logement et locations	2 472	2 457
Transport et communications	1 964	1 594
Amortissement des immobilisations corporelles	784	887
Information	710	517
Services publics, fournitures et approvisionnements	351	306
Réparation et entretien	271	266
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	2	-
	31 676	27 185
Total des charges	680 950	682 942

5. CRÉANCES

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Autres ministères et organismes fédéraux	878	569
Extérieur	831	765
Moins : Provision pour créances douteuses	(11)	(11)
Total	1 698	1 323

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2009	2008
Matériel informatique	2 579	162	98	2 643	2 127	283	95	2 315	328	452
Logiciels	1 099	90	-	1 189	809	110	-	919	270	290
Autre matériel	208	3	-	211	171	25	-	196	15	37
Mobilier	2 064	55	30	2 089	1 248	167	30	1 385	704	816
Améliorations locatives	967	315	-	1 283	432	195	-	627	656	535
Véhicule motorisé	31	-	-	31	7	4	-	11	20	24
Total	6 948	625	128	7 446	4 794	784	125	5 453	1 993	2 154

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 s'élève à 784 \$ (887 \$ en 2008).

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Extérieur	2 505	1 874
Autres ministères et organismes fédéraux	1 495	1 660
Total	4 000	3 534

8. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des fonds réservés et affectés qui ont été reçus pour des fins déterminées.

a) FONDS DE DOTATION DES BOURSES DE LA REINE

Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui fait l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées dans les Capitaux propres du Canada (voir note 10). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Solde, début de l'exercice	98	86
Intérêts reçus	6	12
Solde, fin de l'exercice	104	98

b) CADEAUX, DONNS ET LEGS AFFECTÉS

Les cadeaux, dons et legs privés et affectés sont des fonds reçus pour des projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Ces fonds ainsi que les intérêts connexes générés sont affectés à ces projets. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs affectés sont les suivants :

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Solde, début de l'exercice	397	397
Fonds reçus	-	41
Intérêts reçus	5	9
Bourses versées	(10)	(50)
Solde, fin de l'exercice	392	397

9. AVANTAGES SOCIAUX

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, tels que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) PRESTATIONS DE RETRAITE

Les employés du Conseil participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Conseil versent des cotisations couvrant le coût du Régime. En 2008-2009, les charges s'élèvent à 1 843 175 \$ (1 636 552 \$ en 2007-2008), soit environ 2,0 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du Conseil relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

b) INDEMNITÉS DE DÉPART

Le Conseil verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les indemnités seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	2 636	2 416
Charge pour l'exercice	618	368
Indemnités versées pendant l'exercice	(167)	(148)
Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	3 087	2 636

10. CAPITAUX PROPRES DU CANADA

Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est une dotation de 250 000 \$ établie par le Parlement par le crédit 45a de la *Loi de crédits n° 5* en 1973-1974. Les intérêts générés par la dotation sont inclus dans les revenus reportés (voir note 8a)). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers, mais fait l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées. Le détail des capitaux propres du Canada s'explique comme suit :

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Fonds de dotation des bourses de la Reine	250	250
Capitaux propres du Canada excluant le fonds de dotation	(1 168)	(584)
Capitaux propres du Canada	(918)	(334)

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2009, les engagements pour les octrois des exercices futurs, incluant 324 608 188 \$ en 2009-2010 pour le Programme des coûts indirects, se répartissent comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2009-2010	614 106
2010-2011	181 791
2011-2012	99 179
2012-2013	35 046
2013-2014 et exercices ultérieurs	37 787
Total	967 909

De par leur nature, les activités du Conseil peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le Conseil sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices lors de l'acquisition de biens ou la prestation de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2009-2010	81
2010-2011	54
2011-2012	10
2012-2013	2
2013-2014 et exercices ultérieurs	-
Total	147

12. PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, le montant estimatif est comptabilisé dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil

une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité en matière d'emploi. Le passif éventuel découlant d'une telle responsabilité pourrait s'élever à environ 1,9 million de dollars. Selon le Conseil, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminée pour l'instant.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, le Conseil est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu gratuitement des services d'autres ministères, présentés en a) :

a) SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT

	2009	2008
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 294	2 286
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 177	999
Autres services fournis gratuitement	82	67
Total des services fournis gratuitement	3 553	3 352

b) ADMINISTRATION DE PROGRAMMES AU NOM D'AUTRES MINISTÈRES

Le Conseil administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral en émettant des subventions, bourses et autres paiements connexes en leur nom. Durant l'année, le Conseil a administré 205 932 930 \$ (206 114 194 \$ en 2008) en subventions et bourses de ce genre. Ces charges sont indiquées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et non dans ceux du Conseil.

Dans certaines circonstances, le Conseil recouvre également des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces frais se sont élevés à 135 808 \$ durant l'exercice (38 640 \$ en 2008) et ont réduit les charges de fonctionnement du Conseil.